



Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)



LE SAVS, C'EST QUOI ?

Le SAVS est un service destiné aux **adultes en situation de handicap** qui vivent à **domicile** ou dans des **structures d'hébergement autonomes**. Les aides et le suivi proposés par l'équipe du SAVS permettent de maintenir une **vie quotidienne autonome en milieu ordinaire**. L'accompagnement peut être permanent, temporaire ou séquentiel.



203
places

L'Adapei de l'Ain est agréée pour **203 places** dans ses **4 SAVS** sur le département



LE SAVS, POUR QUI ?

Pour tous les **adultes en situation de handicap de plus de 18 ans**, vivant de manière autonome. La majorité des bénéficiaires du SAVS exercent une **activité professionnelle** : les services d'accompagnement sont donc principalement proposés en fin de journée ou le samedi matin.



QUE FAIT UN SAVS ?

Le SAVS **facilite la vie quotidienne en milieu ordinaire** : démarches administratives, relations avec l'entreprise ou les professionnels de santé, accès à la culture, développement des liens sociaux...

Cette **aide au maintien à domicile** est une véritable alternative à l'admission en établissement spécialisé.

L'accompagnement est proposé par une **équipe pluridisciplinaire** composée notamment d'assistantes de service social, d'auxiliaires de vie, d'éducateurs spécialisés et de psychologues.

Un **système d'astreinte** est organisé la nuit et le week-end permettant **l'intervention rapide** d'un professionnel.



LES OBJECTIFS DU SAVS

- ▶ **Faciliter l'inclusion** des personnes en situation de handicap en milieu ordinaire.
- ▶ **Accompagner et guider** vers plus d'autonomie.
- ▶ **Soutenir** les bénéficiaires dans leur relation aux autres, leur vie sociale, professionnelle, etc.
- ▶ **Coordonner** les actions des différents intervenants.



ÊTRE SUIVI PAR UN SAVS

Pour bénéficier des prestations d'un SAVS, il faut :

- ▶ Bénéficier d'une **décision d'orientation** prononcée par la CDAPH.
- ▶ Être reconnu en situation de handicap avec une **incapacité permanente supérieure ou égale à 80 %** ou être, compte tenu de son handicap, dans l'impossibilité de trouver un emploi.

Formulaires : **Cerfa n°15692*01 + Cerfa n°15695*01**



Le SAVS d'Oyonnax

OUVERTURE : mars 2003

PERSONNES ACCOMPAGNÉES : 29

PROFESSIONNELS ENCADRANTS : 4

PARTICULARITÉ : Plus de 60 % des usagers du SAVS sont issus du milieu ordinaire, les autres bénéficiaires travaillent en entreprises d'insertion ou en ESAT. Leurs profils sont très diversifiés, l'équipe s'attache donc à proposer un suivi individualisé, au plus près des besoins de chacun.

INITIATIVES EN COURS : Le SAVS proposent des activités en lien avec les associations et partenaires locaux pour favoriser l'ouverture sur le monde extérieur. En période estivale, l'accent est mis sur les activités collectives, en particulier les visites ou randonnées pour découvrir la région. Elles permettent ensuite aux usagers d'organiser leurs propres sorties en autonomie.

PROJETS POUR LA SUITE : La formation continue de l'équipe sur différentes thématiques (prévention suicide, travail en milieu ouvert...) permet de proposer un accompagnement en adéquation à leurs besoins.

LE MOT DE LA CHEF DE SERVICE

La nouvelle équipe pluridisciplinaire arrivée en septembre 2021 permet la richesse des accompagnements proposés, dans un même objectif : l'inclusion et l'expression de la citoyenneté.

Claire Pupunat

